



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 11 septembre 2012



Législature 2011 - 2016

Communiqué de la Municipalité N° 10

Rolle, le 28 août 2012

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 11 septembre 2012, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Engagement d'un stagiaire à l'Office du tourisme. Il s'agit de M. Ernesto Guevara Acevedo, né en 1982, en formation à l'école internationale du tourisme de Lausanne depuis septembre 2011. Son année de stage pratique a débuté en juillet dernier.

Nouveaux apprentis de 1^{ère} année. Ils ont commencé leur formation le 20 août, M. Didier Gonçalves en qualité d'agent d'exploitation, et Mlle Laure Gallay comme employée de commerce avec voie maturité.

Engagement d'une patrouilleuse supplémentaire. Cette décision est fondée sur les travaux prévus dans le secteur Général-Guisan, qui nécessitent de sécuriser un passage piétons pour les élèves du 27 août au 12 octobre 2012. Mme Isabelle Cuenat a été engagée à cette fin.

Assermentation des nouveaux assistants de sécurité publique. La Municipalité a assermenté M. André Schurmann, qui a commencé sa formation de 3 mois à l'Ecole régionale d'aspirants de police de Colombier le 6 août, et M. Renzo Bindelli, entré au service de la population rolloise le 1^{er} août dernier (dont la formation ad hoc interviendra ultérieurement).

2. Création d'un Pédibus entre le Maupas et le restaurant scolaire des Buttes

Ce projet se concrétisera pour la rentrée scolaire d'automne. Organisé au profit des enfants (environ 25) se rendant à la cantine scolaire, et retour, en lieu et place du déplacement motorisé actuel, ce Pédibus a reçu l'aval de l'ASPAIRE, qui le financera, pour une première année d'essai. Deux personnes (les accompagnants adultes), qui collaboreront également à la cantine, seront prochainement engagées à cette fin.

3. Vice-présidence de la Municipalité 2012-2013

Conformément au tournus établi en début de législature, la Municipalité a désigné sa nouvelle vice-présidente en la personne de Mme Françoise Tecon-Hebeisen. Des remerciements sont adressés à M. le (désormais) « Vice-président honoraire » Denys Jaquet pour l'année politique 2011-2012.

4. Office du tourisme de Rolle

Objet de compétence municipale, les tractations avec Nyon Région Tourisme, en vue d'une collaboration étroite à l'échelle du district, vont bon train. Elles tiennent compte des spécificités régionales et locales que présentent actuellement les bureaux de St-Cergue et de Rolle. La Municipalité aura l'occasion d'en préciser les contours à la faveur d'une communication ultérieure.

5. Mise en œuvre de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR).

Le rapport du 21 juin de M. Stefan Garrido, engagé pour cette affaire et renforcer le C.H. durant le 1^{er} semestre 2012, indique le traitement, depuis le 3 janvier, de 980 erreurs actives (dont 840 relatives aux logements). L'opération (à finaliser au 31 décembre 2012 selon les instructions du canton) est ainsi terminée. Les opérations liées aux nouveaux arrivants, du 2^{ème} semestre, continueront d'être traitées par l'ensemble des employés du Contrôle des habitants.

6. Secrétariat de l'ASPAIRE

Une secrétaire a été engagée pour l'association avec effet au 1^{er} août. Il s'agit de Mme Laetitia Gonin qui a « pris ses quartiers » dans le local qu'occupait le Cyber Atelier au N° 44 de la Grand-Rue. La Commune, qui a répondu aux attentes de l'ASPAIRE, louera cette surface à raison de Fr. 3'000.— l'an.

7. Immeuble communal « ex-Marina Club » ou « ex-Débridée »

Pour mémoire, le bail du tenancier du « Marina Club » a été résilié le 30 juin 2012 ; son autorisation d'exercer lui avait été retirée le 28 par la Police cantonale du commerce. Dès lors que la Municipalité a décidé de ne pas autoriser la poursuite d'une activité de discothèque dans cette annexe de l'ancien hôtel de la Tête Noire, se pose la question de son affectation future. Une réflexion sera menée à cet égard dans le courant des prochaines semaines. A noter que plusieurs personnes ou sociétés ont déjà manifesté leur intérêt à reprendre cet établissement public qu'elles verraient bien, selon leurs besoins respectifs, en restaurant, salle d'exposition, café-théâtre ou dépôt...

8. Accueil de demandeurs d'asile – programmes d'occupation EVAM

Les programmes de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants sont proposés aux communes d'une certaine importance. Celle de Rolle, comme 11 autres du district de Nyon de plus de 2000 habitants, a été convoquée par la préfecture pour examiner la question. Décision a ainsi été prise de signer une convention avec l'EVAM portant sur l'accueil de deux migrants, du 27 septembre au 30 novembre 2012. Ces personnes œuvreront pour le service de voirie. Une évaluation de cette collaboration sera effectuée au terme du mandat. Qui pourrait être renouvelé en cas de succès.

9. Enquête de satisfaction du personnel communal

L'enquête a été menée entre le 20 avril et le 20 mai 2012 auprès des collaborateurs fixes et auxiliaires de la Commune. Des 83 questionnaires envoyés, 56 ont été retournés (taux de participation de 67,46 %). Les questions (55 au total) portaient sur 7 sujets principaux tels que l'organisation du travail, la satisfaction dans le poste occupé, les conditions de travail, la communication, les RH, les conditions salariales ou la vie sociale. Les questionnaires étaient anonymes.

Le taux de satisfaction général du personnel communal est globalement élevé dans tous les domaines (de 78 % à 95 % selon les sujets). Ce constat confirme la stabilisation du personnel depuis 2010 (1 seul départ volontaire en 2011). Des domaines d'efforts ont tout de même pu être identifiés comme le fait de favoriser la mobilité interne, l'amélioration de la sécurité au travail, la diffusion de l'information, la poursuite de la politique de formation du personnel, les évaluations annuelles ou encore les contacts avec les Municipaux.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Jean-Noël Goël



Le Secrétaire

Pascal Petter